



# CIL Centre-Presqu'île Comité d'Intérêt Local

5 rue Dubois  
69002 – Lyon

Courriel : [cil.cpi@outlook.fr](mailto:cil.cpi@outlook.fr)

Site : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Madame Laurence Boffet  
Vice-présidente de la Métropole

Monsieur Fabien Bagnon  
Vice-président de la Métropole  
20, rue du lac  
CS33569  
69505 Lyon cedex 03

Monsieur Valentin Lungenstrass  
Adjoint au Maire de Lyon  
Place de la Comédie  
69001 Lyon

Lyon, le 20 décembre 2021

**Objet :** Concertation sur l'aménagement de la rive droite du Rhône

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Vice-président, Monsieur l'Adjoint au Maire

Dans le cadre de la concertation sur l'aménagement de la rive droite du Rhône, vous trouverez ci-joint l'avis du CIL Centre Presqu'île.

En complément de cet avis, nous vous faisons part des deux points suivants

-Le projet que vous présentez prévoit la suppression de nombreuses places de stationnement sans connaître les conclusions de l'étude sur les besoins de stationnement en presqu'île que nous avons à nouveau demandée lors du CICA du 2 décembre 2021 en mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement (en complément de notre courrier du 14 juin 2021). Une telle démarche est certes volontariste mais elle n'est pas cohérente car elle met le résultat avant l'étude.

-La suppression de la trémie Bellecour/Antonin Poncet est présentée comme un invariant sans qu'aucune justification ne soit apportée et sans que soit examinée une modification de celle-ci permettant d'assurer un bel accès au Rhône pour les piétons. Nous suggérons de la modifier pour laisser l'accès aux seules voitures individuelles (réduction du gabarit et de la longueur des rampes). La suppression de cette trémie entraînera par ailleurs une hausse de la pollution. Considérer la seule suppression n'est pas cohérent.

Nous ne pouvons que regretter que la concertation mise en place n'en soit pas une car une concertation doit, par définition, précéder les décisions et non les anticiper.

Vous connaissez notre engagement pour maintenir nos quartiers vivants et habités et nous participerons activement au débat sur l'apaisement de la presqu'île que nous souhaitons comme vous. Nous espérons cependant que de véritables échanges pourront s'engager au plus tôt avant d'arrêter des « invariants » qui pourraient être mal compris (voire rejetés) par ceux qui y vivent.

Par ailleurs, comment se fait-il que le dossier de concertation ne fournisse aucune indication sur les trafics actuels de voitures en dehors du chiffre global de 80 000 véhicules par jour ?

Il n'y a rien non plus

- sur la part du transit, des demi-transits et des trafics locaux,
- les résultats d'enquêtes origine/destination, la part du transit, du demi-transit et du trafic local,
- les trafics futurs de voitures que permettront les nombres de voies restantes,
- la mise en place de nouveaux feux,
- les transports publics de remplacement,
- l'augmentation des longueurs des bouchons qui découleront des aménagements.

En conclusion, le dossier de la rive droite a généré de nombreuses incompréhensions et inquiétudes.

Nous vous prions de croire, Madame la Vice-présidente, Monsieur le Vice Président, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du CIL Centre Presqu'île



Bernard Colombeau

Mme Yasmine Bouagga, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement

Mr Pierre Oliver, Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement